

CONSTITUER UN DOSSIER DE MARIAGE



Service état-civil 01.64.13.16.64 – fa@mairie-combs-la-ville.fr

Les deux futurs époux doivent se présenter ensemble, au plus tard 2 MOIS avant la date du mariage

SUR RENDEZ-VOUS : <https://www.combs-la-ville.fr/1179/rdv-en-ligne.htm>

La publication des bans, la date et l'heure de la célébration sont fixées, sous réserve que le dossier de mariage soit complet et que l'audition commune des deux futurs époux ait eu lieu.

Chacun des futurs époux doit présenter les documents originaux et photocopies suivants :

- la copie intégrale ou l'extrait avec filiation de l'acte de naissance** délivré depuis **moins de trois mois** à la date du dépôt du dossier, s'il a été établi en France ou par le Ministère des affaires étrangères, et **moins de six mois**, s'il a été établi dans un consulat ou une autorité étrangère.

Comment demander un acte d'état civil auprès du Ministère des Affaires Etrangères :

Par Internet : <http://www.diplomatie.gouv.fr>

Par courrier : Ministère des Affaires Etrangères et Européennes, Service central d'Etat Civil,
11 rue de la Maison Blanche 44941 - NANTES cedex 09.

- une pièce d'identité** (carte nationale d'identité, titre de séjour, carte de circulation, passeport, permis de conduire...)
- un justificatif de domicile ou de résidence récent à votre nom et adresse**
(ex : bail locatif, quittance de loyer, factures EDF, GDF, facture de téléphone **fixe** ou abonnement internet, avis d'imposition ou de non-imposition, avis de taxe d'habitation, attestation d'assurance habitation...)
- la preuve de domiciliation du ou des parents sur Combs-la-Ville (Le mariage peut être célébré à la Mairie de domicile ou de résidence d'un des époux ou d'un de leurs parents.)
- Si vous êtes hébergé (e) :**
 - **un justificatif de moins de 3 mois à votre nom et à cette adresse** (ex : attestation carte vitale, relevé de banque, bulletin de salaire, etc.),
 - **la personne qui vous héberge doit fournir également :** sa pièce d'identité, une lettre certifiant sur l'honneur qu'elle vous héberge chez elle depuis plus de 1 mois, et un justificatif original de domicile à son nom et concernant son logement.
- le certificat du notaire, s'il a été fait un contrat de mariage.
- l'acte de décès du précédent conjoint pour les veufs ou les veuves,
- le ou les acte(s) de naissance des enfants né (s) avant le mariage de moins de trois mois et le livret de famille

Pour les personnes de nationalité étrangère :

- Un certificat de célibat daté de moins de trois mois
 - Si mariage au pays, fournir une attestation de divorce définitif ou le jugement de divorce
 - Un certificat de coutume délivré par le consulat
 - Selon la nationalité, des documents spécifiques peuvent-être demandées, se renseigner en mairie ou au consulat
- **Un traducteur ou interprète devra être présent pour assister les futurs époux ne parlant pas le français.**

Vous devez remplir les formulaires ci-joints :

- la fiche de renseignements**
- la liste des témoins :** pour chaque témoin fournir la photocopie de sa pièce d'identité Recto-Verso.
- Les attestations sur l'honneur**



Date du mariage : _____ *Heure* _____

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

L'ordre établi ci-dessous sera repris dans l'acte de mariage.

1 - Epoux - Epouse - NOM : **Prénom(s) :**

Date de naissance : Lieu : Pays :

Nationalité (au moment du mariage) :

Célibataire Veuf (ve) de :

Divorcé(e) de : depuis le :

(nom et prénom du précédent conjoint)

Profession : public privé

Adresse :

Résidence :

Téléphone : Adresse mail :

Parents :

NOM : Prénom(s) :

Profession : Salarié : public privé Retraité(e) Décédé(e)

Adresse :

Et

NOM : Prénom(s) :

Profession : Salarié : public privé Retraité(e) Décédé(e)

Adresse :

2 - Epoux - Epouse - NOM : **Prénom(s) :**

Date de naissance : Lieu : Pays :

Nationalité (au moment du mariage) :

Célibataire Veuf (ve) de :

Divorcé(e) de : depuis le :

(nom et prénom du précédent conjoint)

Profession : public privé

Adresse :

Résidence :

Téléphone : Adresse mail :

Parents :

NOM : Prénom(s) :

Profession : Salarié : public privé Retraité(e) Décédé(e)

Adresse :

Et

NOM : Prénom(s) :

Profession : Salarié : public privé Retraité(e) Décédé(e)

Adresse :

Futur domicile conjugal :

Nombre d'enfants en commun : Livret de famille : Oui Non

Contrat de mariage : non oui, chez Maître

Mariage : civil religieux Nombre d'invités : CD musical : Oui Non

Echange des alliances : Oui Non

A insérer dans la presse locale : Oui Non signatures

Liste des témoins du mariage

Joindre la photocopie d'une pièce d'identité pour chaque témoin
Les témoins doivent être au nombre de 2 au moins et 4 au plus.

Témoin n° 1

Nom : Nom de Naissance

Prénom(s) :

Profession :

Adresse :

Ville :

Témoin n° 2

Nom : Nom de Naissance

Prénom(s) :

Profession :

Adresse :

Ville :

Témoin n° 3

Nom : Nom de Naissance

Prénom(s) :

Profession :

Adresse :

Ville :

Témoin n° 4

Nom : Nom de Naissance

Prénom(s) :

Profession :

Adresse :

Ville :

NOTA : Les témoins doivent être âgés de 18 ans

Un mari et sa femme peuvent être témoins ensemble ; Le père et la mère de l'un des futurs époux peuvent être témoins du mariage si, en raison de l'âge de leur enfant, ils n'ont plus à donner leur consentement.

Un mineur peut être témoin s'il est émancipé, soit par le mariage soit par décision du juge d'instance.



ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Art. 6 du décret du 26 septembre 1953, modifié par le décret n°74-450 du 15 mai 1974. *Les articles 441-1 et 441-7 du Code Pénal rendent passible d'amende et d'emprisonnement quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations.*

Je soussigné

Né(e) le à

atteste sur l'honneur avoir mon **domicile** avoir ma **résidence**

adresse :

depuis le

être **célibataire**

que je n'ai pas contracté de mariage à nouveau depuis le

célébré à avec

⇒ dissous par décès survenu le

⇒ dissous par (jugement ou arrêt) de divorce rendu le par

vivre maritalement avec

A le

Signature



ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Art. 6 du décret du 26 septembre 1953, modifié par le décret n°74-450 du 15 mai 1974 - *Les articles 441-1 et 441-7 du Code Pénal rendent passible d'amende et d'emprisonnement quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations.*

Je soussigné

Né(e) le à

atteste sur l'honneur avoir mon **domicile** avoir ma **résidence**

adresse :

depuis le

être **célibataire**

que je n'ai pas contracté de mariage à nouveau depuis le

célébré à avec

⇒ dissous par décès survenu le

⇒ dissous par (jugement ou arrêt) de divorce rendu le par

vivre maritalement avec

A le

Signature